

Département langue française

## Label *Qualité français langue étrangère*

### Commission interministérielle de labellisation

Vendredi 12 juillet 2019

10h00 – 12h00

MESRI, salle MB – 4 (1 rue Descartes, Paris)

#### Compte rendu

---

##### 1. Ordre du jour

- ✓ Examen des dossiers des centres audités
- ✓ Demandes de dérogation
- ✓ Critères de recevabilité du label
- ✓ Auditeurs *Qualité FLE*
- ✓ Réunion du conseil d'orientation du label
- ✓ Nouvelle réforme sur la formation professionnelle
- ✓ Nouveaux centres
- ✓ Questions diverses
- ✓ Date de la prochaine réunion de la commission

##### 2. Participants

Présidente de la commission : Mme Sara Thornton, conseillère scientifique pour les formations, représentant Mme Brigitte Plateau, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;

Mme Claire Extramiana, chargée de mission, délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), ministère de la culture ;

M. Manuel Bouard, chef de Pôle du pilotage des opérateurs et des stratégies sectorielles, sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau, ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) ;

Mme Caroline Mouton-Muniz, responsable du label *Qualité français langue étrangère*, département langue française, CIEP.

Excusée : Mme Juliette Salabert, responsable du département langue française, CIEP ;

### 3. Examen des dossiers des centres audités

Renouvellement	
Accord, Paris	Labellisé 4 ans
Alpha B, Nice	Labellisé 4 ans
Cilfa, Annecy	Labellisé 4 ans
Elfe, Paris	Labellisé 4 ans
Département de FLE, école d'ingénieurs EPITA, Kremlin-Bicêtre	Labellisé 4 ans
Eurocentres, Paris	Labellisé 4 ans
Institut linguistique du Peyrou, Montpellier	Labellisé 4 ans
Millefeuilles Provence,	Labellisé 4 ans
Première labellisation	
Centre de FLE, Université Jules Verne de Picardie (Amiens)	Labellisé 4 ans

### 4. Demandes de dérogation

Une université qui assure un nombre d'heures de cours de FLE inférieur à 2400 heures par an sollicite une dérogation. La commission accorde cette demande de dérogation et autorise cette université à déposer un dossier de candidature au label.

La commission refuse la demande de dérogation d'un établissement qui n'emploie que des enseignants vacataires. Le volume horaire annuel peut être évalué au cas par cas mais l'emploi de personnels permanents reste une condition pour qu'une candidature soit recevable. Employer au moins un enseignant permanent permet de conserver une continuité dans le suivi qualité des cours.

### 5. Critères de recevabilité du label

La durée obligatoire de 3 années d'activité est jugée trop longue par certains centres récemment créés. Ces centres alarment régulièrement le CIEP de leurs difficultés à développer leur activité sans label. La commission étudiera les demandes au cas par cas.

### 6. Auditeurs Qualité FLE

- Séminaire annuel (3 et 4 juin 2019) : équipe quasi complète (un absent). L'objectif de ce séminaire est de faire le bilan de l'année (identifier les difficultés pendant les audits, besoins d'amélioration du référentiel) et mise à jour des connaissances selon l'actualité. Cette année, l'accent a été mis sur la réforme de la formation professionnelle. Un collègue, conseiller en formation continue à l'académie de Lille, a présenté la réforme, ses enjeux et son impact sur le label *Qualité FLE*. Emmanuel Becquart, chargé du label *Bienvenue en France* à Campus France, est aussi intervenu pour présenter l'ensemble de ce nouveau dispositif.

- Recrutement de nouveaux auditeurs : cinq personnes sont sélectionnées (3 spécialistes de la formation professionnelle, 1 enseignante en FLE, 1 collègue de la Fondation Alliance française. Elles suivront une formation au CIEP du 9 au 11 septembre 2019.

- Formation IRCA : les auditeurs suivront une formation leur permettant de valider leurs acquis professionnels. Le choix du prestataire est en cours.

### 7. Réunion du conseil d'orientation du label Qualité FLE

Ordre du jour de la réunion du 19 juin 2019 :

- ✓ Actualité du processus de labellisation
  - présentation des centres labellisés : statistiques actualisées
  - nouveaux centres
- ✓ Promotion du label et des centres labellisés
- ✓ Séminaire annuel des auditeurs

- ✓ Recrutement de nouveaux auditeurs
- ✓ Amélioration du référentiel
- ✓ Bilan financier
- ✓ Questions diverses
- ✓ Date du prochain conseil d'orientation

Le compte rendu de cette réunion est en ligne sur le site du label *Qualité FLE*.

#### **8. Nouvelle réforme sur la formation professionnelle**

Pour la reconnaissance du label *Qualité FLE* par France compétences, le CIEP attend l'information sur la procédure à suivre. Ces instructions seront publiées en septembre prochain sur le site de l'agence.

#### **9. Nouveaux centres**

Sont inscrits au label : 2 universités, 1 école d'ingénieur, 3 centres privés.

#### **10. Questions diverses**

#### **11. Date de la prochaine réunion de la commission**

La prochaine réunion est prévue à l'automne. La date sera confirmée début septembre.